

**Zeitschrift:** Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte  
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =  
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

**Band:** 66 (1983)

**Rubrik:** Jungsteinzeit = Néolithique = Neolitico

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ces premières données sont actuellement en cours d'élaboration et seront publiées dans un rapport préliminaire au cours du printemps 1983.

Il a été possible, grâce au soutien du Département des Travaux Publics du canton de Vaud, de mettre sur pied un programme de sauvetage à moyen terme si bien que la fouille se poursuivra dès l'été 83.

Gervaise Pignat  
Pierre Crotti

#### Thayngen, Bez. Reyath, SH

*Kesslerloch.* – Lit.: M. Joos, Die Kernbohrungen von 1980 im Vorplatzbereich des Kesslerlochs (Thayngen SH). AS 5, 1982, 46–50.

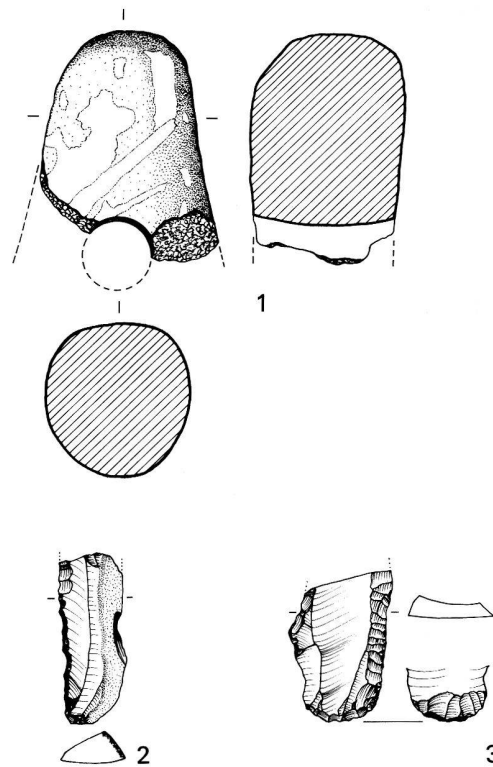


Abb. 4. Aesch BL, Chlusboden. 1 Steinaxt, Nackenfragment. – 2 und 3 Silexklingen. M 1:2.

#### Jungsteinzeit Néolithique Neolitico

#### Aesch, Bez. Arlesheim, BL

*Chlusboden.* LK 1067, 609880/257440. – Anlässlich einer Feldbegehung im Jahre 1963 konnte auf dem damals gepflügten Gelände das Nackenfragment einer Steinaxt, ein Schlagstein und mehrere Silexartefakte aufgesammelt werden. Das Zentrum der Fundstelle befindet sich etwa 100 m südöstlich des bereits im Jahre 1907 bekanntgewordenen Dolmengrabes.

Die Steinaxt (Abb. 4) besteht aus Gabbro (Gesteinsbestimmung durch M. Joos, Basel). Die Bruchstelle verläuft mitten durch die leicht doppelkonische Bohrung (Durchmesser etwa 19 mm), welche eine glänzende Oberfläche aufweist. Die restlichen Artefaktoberflächen sind durch moderne Einwirkungen und durch natürliche Verwitterungseinflüsse stark überprägt. Durch die abgerundete Nacken- und Querschnittform sowie durch den sich im Bohrlochbereich deutlich verbreiternden Axtkörper kann das vorliegende Axtfragment typologisch am ehesten mit schnurkeramischen Exemplaren verglichen werden (z. B. Ch. Strahm 1971, Die Gliederung der schnurkeramischen Kultur in der Schweiz. Acta Bernensia 6, Abb. 24).

Der ovale, 96 × 72 mm grosse Schlagstein (Inv. Nr. 1.25.2) besteht aus einem Quarzitgeröll und besitzt an den zwei gegenüberliegenden Enden der Schmalseiten deutlich sichtbare Narbenfelder, welche auf einen intensiven Gebrauch dieses Objektes hinweisen. Silexartefakte sind total 11 Stück vorhanden, unter denen sich zwei kantenretuschierte Klingen (Abb. 4, 2–3), eine davon mit ventral retuschiertem Ende (Abb. 4, 3), sowie 3 Exemplare mit ausgesplitterten Kanten und Enden (Inv. Nr. 1.25.9, 10 und 13) befinden.

Ein Steinbeil wurde früher «in der Nähe des Dolmengrabes von P. Sarasin auf dem Wege auf gelesen» (F. Sarasin, Steinzeitliche Grab- und Einzel-funde, S. 258 in: F. Sarasin 1918, Die steinzeitlichen Stationen des Birstales zwischen Basel und Delsberg, Basel).

Standort der Dokumentation und Funde: AMABL (Akt Nummer 1.25).

AMABL  
Jürg Sedlmeier

#### Allschwil, Bez. Arlesheim, BL

*Neuallschwil.* – Im Jahre 1926 wurde dem KMBL von Lehrer Gerster ein Silexartefakt übergeben, welches «im Löss» gefunden wurde. Genauere Angaben über den Fundort und die Fundumstände

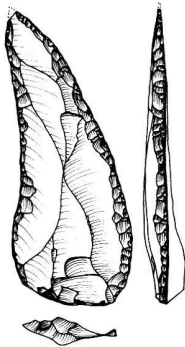


Abb. 5. Allschwil BL, Neuallschwil. Silexklinge. M 1:2.

sind nicht bekannt. Es handelt sich um eine bilateral durchgehend retuschierte Klinge (Abb. 5). Die konkav retuschierte linke Kante und die konvex retuschierte rechte Kante laufen distal spitz zusammen. Sämtliche Oberflächen sind hell patiniert. Typologisch entsprechende Silexwerkzeuge sind aus neolithischem Fundzusammenhang bekannt geworden (z. B. H.-G. Bandi, Das Silexmaterial der Station Seeberg, Burgäschisee-Süd, Taf. 32 d in: H.-G. Bandi u. a. 1973, Seeberg Burgäschisee-Süd 6. Acta Bernensia 2).

Standort des Fundes: AMABL (Inv. Nr. 2.49.1).

AMABL

Jürg Sedlmeier

#### Beurnevésin, distr. de Porrentruy, JU

Vardat. CN 1065, 576 560/258 840. – Une hache polie a été découverte à fleur du sol, en 1981, par Monsieur le chanoine Bregnard du Collège Saint Charles de Porrentruy, juste au coin d'une petite forêt, à l'angle d'un champ labouré.

Cette pièce révèle sur les deux faces des traces de taille assez profondes, comme sur un des flancs; l'autre flanc paraît correspondre à une cassure naturelle selon le litage prononcé de la roche. Quelques traces de bouchardage ne sont pas entièrement effacées par le polissage qui s'étend du talon au tranchant. Ce dernier porte de nombreux négatifs de petits éclats, de même patine que l'ensemble de la pièce (fig. 6).

De section quadrangulaire, cette hache rappelle celles en aphanite de la région belfortaine et montbéliardaise proche (J.-F. Piningre, Le problème de l'aphanite en Franche-Comté et dans les régions limitrophes. Besançon, Annales littéraires de l'Université 158, 1974). De plus, la patine gris-cendreuse, le litage de la roche ainsi que la technique de taille nous font admettre que cet objet est fabriqué dans ce matériau particulier. Mais seule une détermination sur lame mince permettrait de confirmer

cette hypothèse. Il ne s'agit en aucun cas d'une serpentine ou d'une autre roche cristalline.

Longueur maximale: 11,3 cm. Largeur maximale: 5,0 cm. Épaisseur maximale: 2,7 cm. Poids: 209 grammes.

Objet: chez l'auteur de la découverte à Porrentruy.

Documentation: Office du patrimoine historique à Porrentruy.

François Schifferdecker

#### Cham ZG

Strandbad. – Gegenwärtig wird eine Erweiterung des Strandbades Cham mit Planierungen und Auffüllungen vorgenommen. Kantonsarchäologe Josef Speck ergriff die letzte sich bietende Gelegenheit zur Untersuchung der Siedlung und veranlasste eine Rettungsgrabung.

Die zu untersuchende Fläche umfasst ein ebenes Feld von 45mal 25 Metern, es liegt mit seinem nächsten Rand rund 75 Meter vom Seeufer entfernt. Es wird in Etappen von 16mal 16 Meter grossen Flächen ausgegraben und erforscht.

In dem vom See am weitesten entfernten Feld zeigte sich, dass die Siedlungsschichten abgebaut oder zerstört sind. Teils durch menschliche Eingriffe, teils durch Erosion des Sees. Über der Seekreide konnten noch einzelne Funde wie Steinbeile oder Silexgeräte, darunter Pfeilspitzen, und wenige Keramikscherben geborgen werden.

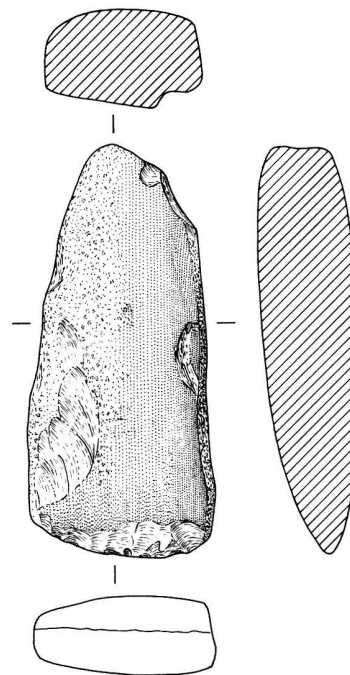


Fig. 6. Beurnevésin JU, Vardat. Hache polie en aphanite? Ech. 1:2. (Dessin: V. Loeliger.)

Vor fast 4000 Jahren, 1592, war der See durch Tieferlegung des Lorzerausflusses etwa 1,5 Meter abgesenkt worden. Damit wurde ein breiterer Uferand gewonnen, zugleich aber sank der Grundwasserspiegel. Dies hatte zur Folge, dass das organische Material, Siedlungsüberreste wie Holz, Knochen, Gewebe, vergingen. So sind auch die Pfähle der Siedlung bis auf den heutigen Grundwasserstand abgewittert. Immerhin kamen im tieferen Niveau noch zahlreiche Pfahlstümpfe zum Vorschein, so wurden im ersten Ausgrabungsfeld rund 450 Stück gezählt. Im höheren Niveau sind von ihnen höchstens noch Verfärbungen zu erkennen. Das bisherige Fundmaterial scheint die Siedlung der sogenannten Pfynner Kultur zuzuweisen.

Von der Ausgrabung, die am 26. April begonnen wurde und die bis Ende August dauert, wird eine ausführliche Dokumentation erstellt. Die jungsteinzeitliche Siedlung beim Strandbad Cham ist nicht die einzige am Zugersee, von Buonas bis nach Oberwil lag um die Nordhälfte des Sees ein ganzer Kranz von Siedlungen, fast Dorf an Dorf vor 5500 Jahren.

Lit.: Zuger Tagblatt, 13. Juli 1982.

#### *Cornol, distr. de Porrentruy, JU*

*Mont-Terri – voir Epoque romaine*

#### *Corsier GE*

*Corsier-Port.* – Litt.: D. Baudais, P. Corboud, M.-C. Nierlé, L'occupation préhistorique de la baie de Corsier-Port GE. AS5, 1982, 55–59.

#### *Düdingen, Sensebezirk, FR*

*Schiffenen-Graben.* LK 1185, 580 920/191 660. – Schon im Jahre 1976 entdeckte Thomas Bärswyl aus Gurmels auf dem Ufer des Stausees bei Schiffenen auf der absoluten Höhe von 532 m eine sehr gut gearbeitete Spitze aus weissem Feuerstein (H. Schwab, Mitteilungsblatt SGUF 27, 1976, 28 und JbSGUF 61, 1978, 179). Schon damals fragte man sich, ob vielleicht an dieser Stelle eine jungsteinzeitliche Höhensiedlung zu finden wäre. Im März 1982 fand Konrad Schaller von Gurmels an der gleichen Stelle den gepickten Nacken eines Steinbeils sowie zwei Steinbeile, bei denen das erste mit abgenützter Schneide 19,7 cm lang ist und das zweite nur grob zugeschlagene und teilweise gepickte Steinbeil eine Länge von 22,5 cm aufweist

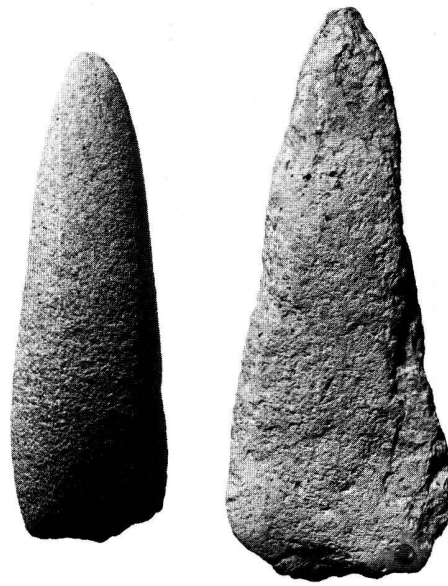


Abb. 7. Düdingen FR, Schiffenen-Graben. Zwei Steinbeile. M 1:3.

(Abb. 7). Die Fundstelle wird nun von Mitarbeitern des kantonalen archäologischen Dienstes regelmässig abgesucht. Dabei wurden der gepickte Nacken sowie ein weiteres Fragment eines Steinbeils aus Serpentin, fünf Schlagsteine, fünf retuschierte Silexabschläge, ein Kratzerfragment aus weissem Silex sowie an die 30 braun bis hellrote oder graue Keramikfragmente entdeckt. Darunter befinden sich zwei Randstücke von hohen Behältern mit S-förmigem Profil, auf denen je eine runde und eine langgezogene Knubbe erhalten ist. Mit diesen beiden sowie einem erhaltenen Sägeschnitt auf einem der Steinbeile kann der Fundplatz der Cortaillodkultur des mittleren Neolithikums zugeordnet werden.

Vor dem Stau des Sees befand sich dieser neolithische Fundplatz auf einem vorspringenden Felsen über der Saane. Die Fundschichten werden heute durch den Wellenschlag direkt gefährdet, so dass für 1983 eine Rettungsgrabung vorgesehen werden muss.

*Denis Ramseyer*  
(Übersetzung Hanni Schwab)

#### *Egolzwil, Amt Willisau, LU*

*Schötz 1.* – Bei der Durchsicht von Ackerlesefindungen, die von Schötz 1 stammen, kam mir ein Keramikfragment in die Hände, das trotz seiner Kleinheit eine kulturelle und chronologische Aussage gestattet (Abb. 8). Es handelt sich um den randständigen Ansatz eines etwa 4 cm breiten Bandhenkels. Er ist mit etwas flüchtig eingeschnittenen henkelparallel

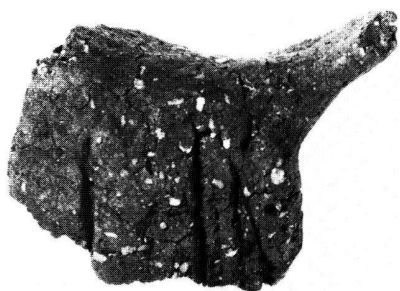


Abb. 8. Egolzwil LU, Schötz 1. Bandhenkelfragment eines Pfyner Henkelkrugs. M 1:1.

lelen Zierrillen versehen. Das Fragment stammt zweifellos von einem Pfyner Henkelkrug, etwa vergleichbar mit in analoger Art verzierten Bandhenkeln von Thayngen-Weier SH oder Pfy-Breitenloo TG.

Damit ist für Schötz 1 auch ein Pfyner Einschlag nachgewiesen, nachdem bereits die Egolzwiler Kultur mit Rössen, die Cortaillod-, Horgen- und schnurkeramische Kultur vertreten sind. Es ist nur bedauerlich, dass die Stratigraphie dieser Moorsiedlung dem Torfabbau und der Moorkultivierung zum Opfer gefallen ist.

Standort der Funde: Natur-Museum Luzern.

*Josef Speck*

#### *Felsberg, Kr. Trins, GR*

Am 1.3.1982 überbrachte Dr. K. Bächtiger dem Archäologischen Dienst GR fünf Silizes, die 1980 auf dem Gebiete der Gemeinde Felsberg gefunden wurden.

Von der Fundstelle im Bündtli (Parz. 607) beim Schützenhaus stammen 4 Silizes (z. T. Radiolarit), darunter möglicherweise zwei neolithische Geräte (Messerklinge und Schaber), sowie wahrscheinlich auch zwei neuzeitliche Flintsteine. Diese Silizes wurden teilweise etwa in 60 cm Tiefe in feinem tonigem Rheinsand entdeckt.

Ein weiteres Silexgerät wurde etwa 150 m nordwestlich der Dorfkirche von Felsberg im sogenannten «Wingertgarna» gefunden. Es dürfte sich bei diesem Gerät aber um einen Flintstein handeln.

Näheres zu diesen Silizes siehe: K. Bächtiger, Urgeschichtliche Werkzeuge aus Radiolarit und neuzeitliche Flintsteine aus Feuerstein (Silex) von Felsberg GR. Bündner Monatsblatt 1982, Nr. 3/4, 78 ff.

*Jürg Rageth*

#### *Genève – Rade GE*

– voir *Age du Bronze*

#### *Hägendorf, Bez. Olten, SO*

*Bifang*. LK 1088, 630 000/242 100. – Anfang Juli 1982 übergab E. Schenker, Hägendorf, der Kantonsarchäologie eine Anzahl Silizes, die er im Industrieareal am westlichen Ende des Dorfes, etwas nördlich der Dünnern aufgesammelt hatte. Neben Kern- und Rindenabschlägen, Absplissen und Klängen ist besonders eine dreieckige Pfeilspitze mit gerader Basis zu erwähnen. Wahrscheinlich ist E. Schenker auf einen weiteren jener neolithischen Fundplätze am Rande einer Flussterrasse gestossen, wie wir sie aus der Region von Olten bereits in grösserer Anzahl kennen (Th. Schweizer, Urgeschichtliche Funde in Olten und Umgebung, 1937; JbSGU 34, 1943, 31 f.; JbSGU 59, 1976, 223; JbSGU 61, 1978, 172).

*Kantonsarchäologie Solothurn  
Hanspeter Spycher*

#### *Langnau a. A., Bez. Horgen, ZH*

Albisboden. LK 1111, 682 250/235 950. – Am 16. November 1978 übergab W. Schoch der Denkmalpflege des Kantons Zürich eine an der Schneide beschädigte und zudem sehr stark verwitterte Steinbeilklinge. Er hatte das Objekt anlässlich einer Wanderung in einer Reifenspur auf dem Albisboden gefunden.

Aufbewahrungsort: Denkmalpflege des Kantons Zürich.

*Andreas Zürcher*

#### *Mont-la-Ville, distr. de Cossonay, VD*

*Col du Mollendruz, Abri Freymond* – voir *Paléolithique et Mésolithique*

#### *Muntelier, Seebezirk, FR*

*Platzbünden*. LK 1205, 576 510/198 640. – Da die jungsteinzeitliche, überaus reiche Fundstelle der Horgener Kultur in den Platzbünden am Ufer des Murtensees in Muntelier in einer Bauzone liegt (JbSGUF 63, 1980, 220–222) wird sie seit 1979 systematisch überwacht.

Im April 1982 wurde neben der Kantonsstrasse im Südosten der Station mit einem Bagger eine 3 m tiefe Baugrube ausgehoben. In dieser grossen Gru-

be zeichnete sich eine deutliche, von Nordwesten nach Südosten ausgerichtete Pfahlsetzung ab. Dank des Entgegenkommens des Baggerführers konnten Mitarbeiter des kantonalen archäologischen Dienstes eines der Profile auf einer Länge von 5 m zeichnen und die Fläche mit den sich abzeichnenden, gut erhaltenen Pfählen reinigen um einen genauen Plan der letzteren zu erstellen (Abb. 9). Die sterilen Seeablagerungen, die bei der Verlagerung des Seeufers entstanden, zeichnen sich auf dem Nordprofil in sehr dünnen Streifen ab, auf dem Südprofil dagegen werden sie breiter und dunkler und enthalten mehr organisches Material. Daraus kann geschlossen werden, dass sich südlich von der Baustelle unter und auf der Südseite der Kantonsstrasse noch eine weitere jungsteinzeitliche Niederlassung befand. Auf dem Südprofil zeichneten sich zwischen einer Abfolge von Sand- und Lehmschichten zwei Schichten mit Holzkohle und zahlreichen Muscheln und kleinen Steinchen ab, die erste auf der Quote 431.50 und die zweite auf der Quote 432.10. Die unteren Schichten zwischen 431.00 und 431.25 enthalten Lehm und Torf. Direkt unter dem Niveau 431.00 erscheinen liegende Hölzer, die sich in der Fläche der Baugrube wiederfinden sowie Hunderte kleinster Muscheln, die unbeschädigt abgelagert wurden. Auf dem Westprofil zeichnen sich zwischen den Linien 431.30 und 432.00 drei feine Kohlenhorizonte ab, die durch sterile Sandschichten voneinander getrennt sind. Darunter auf der absoluten Höhe von 431.20 folgt eine mit grösster Wahrscheinlichkeit natürlich abgelagerte Schicht aus Kies und kleinen Steinen, die sich über die mittlere Zone und die nördliche Seite der Baugrube erstreckte. Darunter befanden sich auf der Linie 430.90 die liegenden Hölzer in einer Lehmschicht mit Holzkohle. Noch 40 cm tiefer fand man die liegenden Hölzer, die dem freigelegten Niveau mit den Pfahlköpfen in der Baugrube entsprachen, die in einer Schicht mit zahlreichen, gut erhaltenen Muscheln eingelagert waren, die nach einer Überschwemmung nicht zertrümmert worden ist.

In der freigelegten Fläche der Baugrube zeichnete sich eine starke, klar ausgerichtete Konzentration von Pfählen ab, bei deren systematischer Aufzeichnung festgestellt werden konnte, dass es sich um eine doppelte Pfahlreihe handelte, die ohne Zweifel eine Palissade gebildet hatte. Die meisten Pfähle sind aus Eichenholz (*quercus*), es befinden sich aber auch einige Eschen (*fraxinus*) darunter. Diese Pfahlreihe konnte auf einer Länge von 20 m erfasst werden und es wurde festgestellt, dass sie sich auf beiden Seiten noch fortsetzt. Die Flächen beidseits der Pfahlreihe waren ohne jegliche Pfahlsetzung

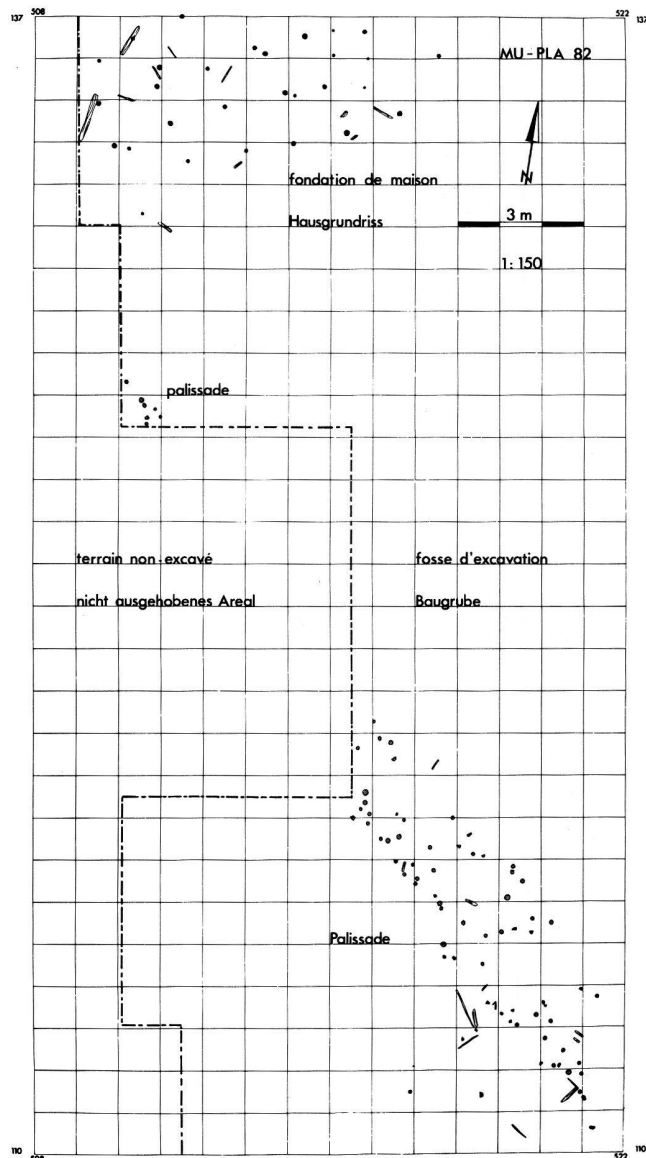


Abb. 9. Muntelier FR, Platzbünden. Plan der Pfähle.

und die Schichtenfolge war auf beiden Seiten die gleiche. Die Palissade hatte somit keinen Einfluss auf die Seeablagerung.

Auf der Nordseite der Baugrube konnte eine weitere Gruppe mit ausgerichteten Pfählen erfasst werden, die alle aus Weichholz bestanden. Vier von Nordosten nach Südwesten ausgerichtete Pfahlreihen gehören sehr wahrscheinlich zu einem isolierten Haus, das vielleicht im Zusammenhang mit der oben beschriebenen Palissade stand. Die Entfernung der Pfähle voneinander betrug ungefähr 1 m.

Im Verlaufe der zwei Grabungstage konnte kein einziger archäologischer Fund aufgedeckt werden, der eine genauere, zeitliche Zuordnung der Anlage ermöglicht hätte. Die über 100 erfassten Pfähle werden aber dank der Dendrochronologie datiert werden können. Wenn auch keine archäologischen

Funde geborgen werden konnten, kommt der Anlage aufgrund ihrer Strukturen eine besondere Bedeutung zu, die zum Verständnis der Belegung der Bucht von Muntelier in ur- und frühgeschichtlicher Zeit Wesentliches beitragen wird. Gewöhnlich wurde auf den neolithischen Siedlungen mehrmals an der gleichen Stelle gebaut. Dabei entstand ein Wirrwarr von Pfählen, das nur schwer interpretiert werden kann. In Muntelier dagegen liegt an dieser Stelle nur eine einzige Belegung vor, und man kann klar eine Palissade und einen rechteckigen Hausgrundriss erkennen.

*Denis Ramseyer*  
(Übersetzung Hanni Schwab)

### Otelfingen, Bez. Dielsdorf, ZH

*Weierboden.* – Die in Fachkreisen seit längerer Zeit zur Gewissheit gewordene Vermutung, dass sich am Lägerhang über Otelfingen ein steinzeitliches Bergwerk befunden habe, aus dem das Rohmaterial zur Gewinnung von Werkzeugen aus Feuerstein stammte, bestätigte sich im Zuge der im Lauf der letzten Monate in Weierboden über Otelfingen durchgeführten Grabungen, an denen auch die ETH und das Landesmuseum beteiligt waren.

Zehn bis zwölf Sondiergräben wurden durch den Weierboden gezogen. Die zutage geförderten Feuersteinknollen und deren Reststücke sowie Keramikfragmente noch zu bestimmender Herkunft bestätigten die Vermutung, dass es sich um den Werkplatz eines in offenbar nicht weiter Entfernung davon liegenden, noch zu entdeckenden, steinzeitlichen Bergwerks handelt, auf dem die Feuersteinknollen zurechtgehauen wurden. Die Forschungsequipe ist zuversichtlich, bei einer nächsten Grabung das Bergwerk selbst zu finden.

Lit.: Der Landbote, 17. Juli 1982.

### Pleigne, distr. de Delémont, JU

*Löwenburg.* – Lit.: E. Schmid, Der neolithische Silex-Bergbau bei der Löwenburg (Pleigne JU). AS 5, 1982, 51–54.

### Risch ZG

*Schwarzbach/Ost* (Mittel/West). Eine gute Musterkollektion von Aphanitbeilen hat die jungsteinzeitliche Ufersiedlung Schwarzbach/Ost geliefert, wobei neben eher atypischen Varietäten auch die charakteristische Spielart mit helldunkler Feinschichtung vertreten ist (Abb. 10). Bei einer Ge-



Abb. 10. Risch ZG, Schwarzbach/Ost. Beilklingen aus Aphanit.

samtzahl von gegen 400 Steinbeilen und Steinbeilfragmenten nehmen sich die 14 Aphanitklingen aber recht bescheiden aus. Angesichts der Keramikarmut, die Schwarzbach/Ost mit allen neolithischen Siedlungen am Westufer des Zugersees gemeinsam hat, ist eine genauere chronologische und kulturelle Zuweisung der Station nicht leicht. Scherben mit grobem Schlickbelag und flächiger Fingernagelzier lassen sich wohl nur an die Pfyner Kultur anschliessen, eine Einstufung, die durch das grossformatige Steinbeilmaterial, den Oberteil einer Knaufhammeraxt und einen mit Schiffschiffen versehenen Dolch aus Plattensilex erhärtet wird.

Bezeichnenderweise fehlen der unmittelbar benachbarten, fundreichen Station Schwarzbach/Nord, die sicher der Horgener Kultur angehört, Beilklingen aus Aphanit völlig.

Verbleib: Kant. Museum f. Urgeschichte Zug.

*Josef Speck*

### Rocourt, distr. de Porrentruy, JU

*Le Coinat.* CN 1084, 563400/248150. – G. Lüscher m'a remis une pointe de flèche en silex blanc laiteux, à base convexe, que F. Müller et elle ont trouvée lors d'une promenade dans cette région de la Haute-Ajoie. Il s'agit là du premier indice néolithique découvert en ces lieux (fig. 11).

Objet: Office du patrimoine historique, Porrentruy.  
*François Schifferdecker*

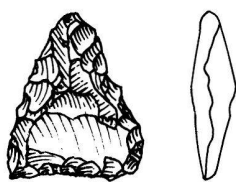


Fig. 11. Rocourt JU, Le Coinat. Pointe de flèche en silex. Ech. 1:1. (Dessin: K. Bosserdet.)

### Schötz, Amt Willisau, LU

*Wauwilermoos, Schötz 5. LK 1129, ca. 643800/225190.* Bei Drainagearbeiten im sogenannten «Seespitz», der einst halbinselartig in den ehemaligen See vorstieß, wurden im Mai 1976 an einer Stelle, die schon früher siedlungsverdächtig erschienen war, zahlreiche Pfähle angeschnitten. Dank Meldung von H. Graf, Egolzwil, konnte noch knapp vor dem Zudecken der Drainagegräben ein Augenschein erfolgen. Er ergab das Vorhandensein einer in Seekreide eingebetteten Kulturschicht in einer Tiefe von etwa 50 cm. Sie war nur wenige Zentimeter mächtig, schwoll aber im Bereich der zwei festgestellten Lehmlinsen bis zu einer Dicke von 25 cm an. Aus der einen Lehmlinse konnten Bruchstücke von hellen Quarzitzeröllen und ein winziges Scherbcchen geborgen werden. Es ist schlecht gebrannt, grob gemagert und macht einen neolithischen Eindruck (Horgen?). Dem entspricht die Altersbestimmung mittels radioaktivem Kohlenstoff durch das Physikalische Institut der Universität Bern nicht schlecht. Sie ergab einen Zeitansatz von  $4610 \pm 80$  Jahren BP. Wir schlagen vor, die neue Siedlung als Schötz 5 in die Literatur einzuführen.

*Josef Speck*

### Sembrancher, distr. d'Entremont, VS

*Crettaz-Polet (ou Crêt à Polet).* – Environ 1 km à l'ouest du carrefour des Dranses de Bagnes et d'Entremont, se dresse, perpendiculairement à l'axe de la vallée, une petite écaille de schiste résiduelle d'un massif dont on peut admirer les parois échancrées de part et d'autre du village de Sembrancher (fig. 12).

Cette colline s'appelle le Crettaz-Polet (ou Crêt à Polet) et abrite à son pied un complexe d'habitats préhistoriques rattachables à plusieurs périodes.

Les niveaux archéologiques s'échelonnent d'un Néolithique moyen (vers 4000 BC en datation calibrée) à l'extrême fin du second âge du Fer (LTD, 50-0 BC), en passant par un deuxième niveau néoli-

thique plus diffus et une occupation bien attestée du Bronze moyen, ce qui, en milieu valaisan, constitue un précédent bienvenu.

#### 1. Historique de fouilles

Les éléments archéologiques que nous présentons ici ont été recueillis lors d'une série de petites interventions à faibles budgets et effectifs, échelonnées de 1974 à 1982, dans le cadre de sauvetages essentiellement.

Les fouilles ont pu être organisées grâce à l'appui financier du Département de l'Instruction publique du Valais par l'intermédiaire de M. l'Abbé F.-O. Dubuis, archéologue cantonal. La direction scientifique et technique a été assurée par le prof. Alain Gallay du Dpt. d'Anthropologie de Genève.

*1974:* Découverte d'une tombe en ciste de type Chamblandes à proximité de la scierie de M. M. Gaillard. Les archéologues arrivent malheureusement après la dispersion du squelette. Un fragment de calotte crânienne retrouvé permet l'identification: il s'agit d'un enfant de 6 à 8 ans.

*1979:* Mise au jour de deux nouvelles tombes par le trax lors de travaux d'aménagement de la terrasse d'entrepôt de la scierie. Cette fois les tombes sont fouillées et livrent deux squelettes de femmes dont l'une porte dans sa main droite deux lames de silex provenant d'une seule grande lame (cf. découverte semblable dans la nécropole valdôtaine de Vollein). Un collier en perles de calcaire et lignite complète la parure mortuaire (ASSPA 63, 1980, 222-224). L'observation d'un niveau d'habitat recouvrant partiellement les tombes incite les archéologues à étudier une stratigraphie à proximité immédiate de la découverte. Le creusement d'une petite tranchée entraîne la découverte de deux nouvelles tombes, celle d'un homme et celle d'un enfant.

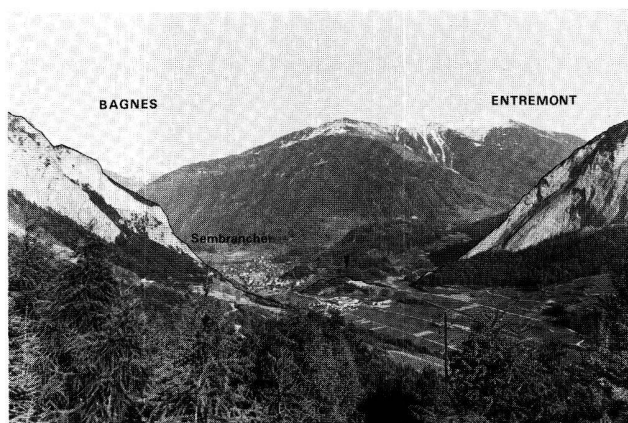


Fig. 12. Sembrancher VS, Crettaz-Polet. Vue arrière de la colline de Crettaz-Polet. A droite le rocher de la Rappa, à gauche le massif de la Crevasse.

1980: La coupe obtenue en 1979 révélait l'existence de deux occupations humaines distinctes et c'est dans l'esprit d'en préciser les modalités que fut entrepris en mai 80 un petit sondage, à 20 m en aval du cimetière. Cette petite fouille permit non seulement de mettre en évidence une couche d'habitat stratigraphiquement liée aux tombes, mais en plus de constater l'existence de trois autres niveaux préhistoriques postérieurs et d'en recueillir du matériel.

1981: Le 1<sup>er</sup> juillet 1981, la scierie du Crettaz-Polet prend feu et est totalement détruite. Les travaux de déblaiement sont entrepris en présence des archéologues. Dans la zone de piémont, où les couches préhistoriques affleurent, on découvre la trace d'un incendie beaucoup plus ancien: une aire de terre noire rectangulaire se découpe sur les limons clairs et livre une épingle en bronze à renflement médian et tête à décor incisé rattachable au Bronze moyen.

1982: Prévenus en septembre 1981 par la municipalité de Sembrancher qu'un chantier de villas allait s'ouvrir en bordure de la zone archéologique, nous nous sommes résolus à intervenir (une fois encore par sondage limité) à la pointe aval du site, à l'endroit prévu pour le chemin d'accès au chantier de construction.

Cette zone présentait en effet un double intérêt. Elle permettait de s'assurer de la fin de l'extension des couches archéologiques et de chercher des indices sédimentaires de la présence éventuelle d'un lac remontant à l'époque néolithique, que le relief actuel (terrasse à la cote de 711 m) et de petits sondages à la tarière de géologue laissaient supposer.

La stratigraphie obtenue montre que l'on se trouve à cet endroit à la limite de l'extension des limons néolithiques qui sont remplacés par un faciès plus grossier, sableux, probablement mis en place par l'eau. Les couches protohistoriques (c. 2) semblent se prolonger au-delà.

1982: Pendant que nous écrivons ces lignes, une campagne d'été se déroule au Crettaz-Polet, dont le but est de préciser la stratigraphie amont du site, où se posent de délicats problèmes: à cet endroit les couches ont tendance à se résumer à de simples filets remontant contre le talus de piémont; ce secteur est d'autre part celui qui a le plus souffert de l'incendie de la scierie et présente, de ce fait, une grosse pollution de surface. Cette fouille sera essentiellement consacrée au dégagement du fond de cabane du Bronze moyen menacé par les intempéries, et à une prospection géophysique de la zone du cimetière de type Chamblandes pour en préciser, si possible, l'extension.

En cinq interventions sur le site, nous avons fouillé l'équivalent de 25 m<sup>2</sup> et passé moins de 6 semaines sur le terrain. Ce système ponctuel, qui ne fut pas un choix scientifique, ne nous a cependant pas empêchés d'être très attentifs aux caractères généraux du site. Grâce à différents procédés exploratoires combinant:

- des sondages à la tarière (séquence sédimentaire interne),
  - un examen systématique des coupes Holocène de la région proche du site (séquence sédimentaire externe),
  - un inventaire des différentes niches écologiques plus ou moins directement impliquées dans le «territoire d'approvisionnement» du site,
- nous sommes aujourd'hui en possession de beaucoup plus de renseignements sur les ressources régionales, la nature géologique et les modes de dépôt du Quaternaire holocène local que ne le laisserait supposer l'étendue des fouilles actuelles.

Quatre phases d'occupation préhistoriques distinctes sont désormais attestées au Crettaz-Polet, dont deux au moins présentent des traces d'habitation organisées rattachables au Néolithique moyen et au Bronze moyen dont les établissements sont quasi inexistantes en Valais. Il s'agit d'autre part d'un site intact où pourront se dérouler à l'avenir des fouilles de caractère plus extensif.

Aux environs nous disposons depuis ce printemps d'une coupe de référence à environ 1 km à vol d'oiseau au-dessus du site (col du Dailley), dont les niveaux se rattachent probablement au Bronze moyen et à La Tène D et présentent des traces étendues d'incendie, probablement dues à des défrichements de pente. Les analyses C14 sont en cours.

Un site tout proche, Sembrancher-Les-Fourches, exploré en 1970 par le professeur M.-R. Sauter lors d'une campagne de prospection des sites de hauteur de la région et réétudié dans le cadre de notre travail de diplôme donne également une séquence stratigraphique assimilable à celle du Crettaz-Polet:

- un niveau Néolithique moyen repose sur le même sédiment limono-lœssique,
- une occupation de La Tène récente (LTC2-D), de 100 ans environ plus ancienne que celle du Crettaz-Polet, se trouve dans la même terre limoneuse riche en plaquettes de schiste.

## 2. Cadre naturel

*Tectonique et géomorphologie.* Sembrancher est situé sur la zone de contact entre deux grandes formations de la chaîne alpine: 1. le massif cristallin du Mt-Blanc et ses contreforts (couverture autoch-

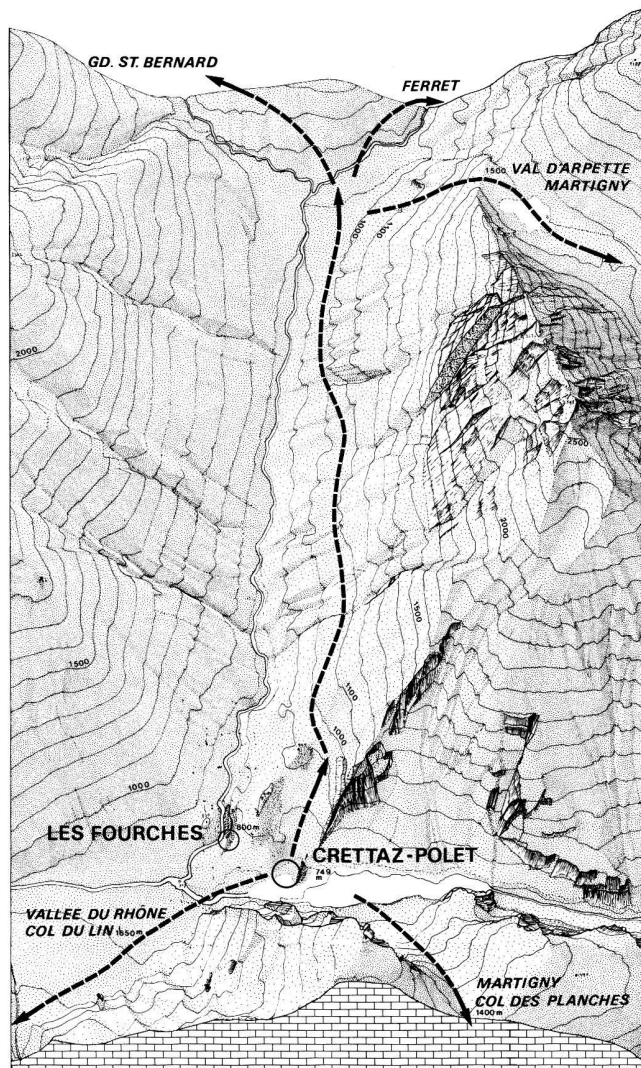


Fig. 13. Sembrancher VS, Crettaz-Polet. Emplacement des sites archéologiques et perspective cavalière du Val d'Entremont jusqu'à Orsières. Le fond de l'auge glaciaire permettait le cheminement jusqu'au col du Grand-St-Bernard. Devant le Crettaz-Polet, l'extension possible du lac néolithique. (Dessin: Kolja Farjon.)

tone, racines helvétiques et ultrahelvétiques), 2. la nappe à faciès détritique dominant du Grand-Saint-Bernard. Entre les deux se trouve prise la zone dite de Sion-Courmayeur (nappe des brèches de Tarentaise) composée dans sa partie externe de schistes sombres (Crettaz-Polet, la Rappa, la Crevasse) et de calcaires gréseux (Crête Blanche), tandis que la partie interne de cette série (dite unité de la Pierre Avoi) est constituée de calcaires massifs et de brèches.

A la fin des temps würmiens, une solide calotte glaciaire est encore formée par la jonction des grands glaciers du Mt-Blanc, du Grand Combin et de Pigne d'Arolla. Selon M. Burri (Eclogae géol. Helv. 67/1, 1974, 135-154), deux stades de récurrence tardifs (Dryas III sup. vers 9000 BC et Préboréal vers 7000 BC) modèlent le paysage Holocène

définitif des vallées de Bagnes et d'Entremont. Autour de la colline du Crettaz-Polet se déposent alors des limons lœssoides qui recouvrent une légère cuvette laissée dans la moraine par le réseau des ruisseaux sous-glaciaires lors du retrait du glacier.

Ce réseau a dû contribuer à la formation d'un ou de plusieurs lacs ou grands marécages remplissant le fond de la vallée de Bagnes de Sembrancher au couloir de la Monnaie.

A l'arrivée des Néolithiques, le site devait se présenter comme une petite ensellure circulaire de limon fin et mou, favorable aux constructions, reliée au cheminement du Grand-Saint-Bernard par un petit col latéral (le Dailley) toujours praticable, même en période de crue. Pendant les basses eaux, l'accès au versant nord de la vallée (Vollèges, le Levron, col des Planches, Pas du Lin) et donc à la vallée du Rhône devait être possible (fig. 13).

*Stratigraphie* (fig. 14). La séquence Holocène du Crettaz-Polet comprend, de bas en haut:

*Substrat morainique (couche 4)*: Moraine à éléments cristallins provenant essentiellement du massif du Mt-Blanc par l'intermédiaire du glacier de Ferret. A la périphérie et dans les chenaux sous-glaciaires présence de sables fluvioglaciaires plus ou moins grossiers, de colorations diverses. En aval du site, ces sables se stratifient et prennent un certain développement dans une zone où les niveaux archéologiques disparaissent, témoignant peut-être d'une origine lacustre.

*Limons (couches 3b et 3a)*: Ils reposent directement sur la couche 4 et, très fins ( $\varnothing$  inf. à 0,2 mm), sont pratiquement dépourvus de cailloux (couleur vert-olive à jaune doré à la base). La première occupation du Néolithique moyen se trouve au sommet de cette unité inférieure. Les limons passent ensuite à une coloration orangée et commencent à receler quelques impuretés, plaquettes de schiste et galets. La couleur rouille peut provenir soit d'une oxydation intense due à la détérioration climatique de l'Atlantique récent soit d'une percolation des niveaux supérieurs (c. 2) qui serait postérieure au dépôt des sédiments.

Ce niveau contient la deuxième occupation néolithique.

*Terres limoneuses à dalles (couches 2b et 2a)*: Matrice de terre grasse brune rouge à sa base (c. 2b) et rouge violacée à son sommet (c. 2a), contenant de nombreuses inclusions de gravillons, plaquettes de schiste et petits galets.

Bien différenciés à l'amont du site, ces deux horizons ont tendance à se fondre en aval. La c. 2b semble disparaître à 40-45 m du pied de la colline.

*Limon compact (couche 1d)*: Très homogène, ce

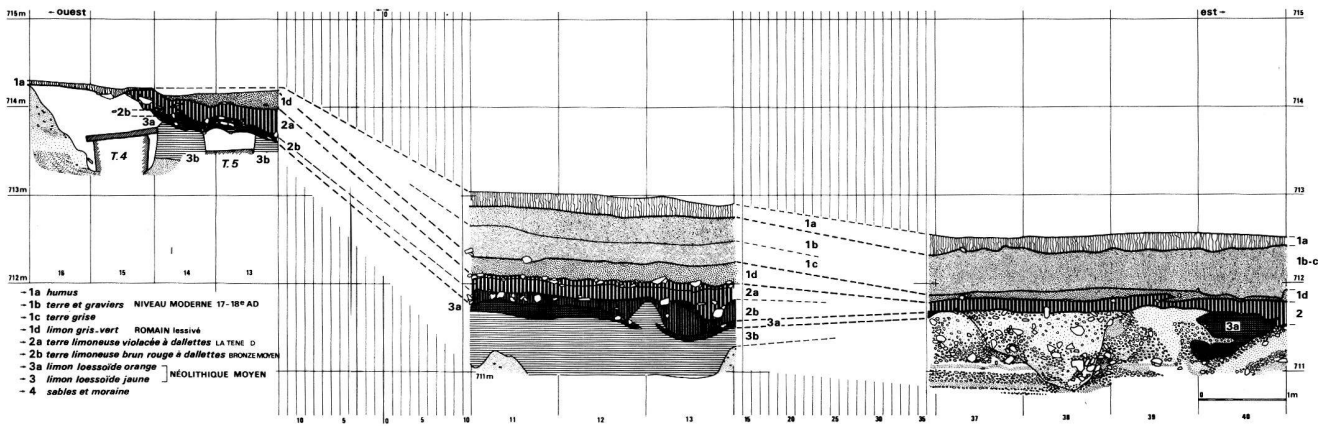


Fig. 14. Sembrancher VS, Cretaz-Polet. Stratigraphie générale du site extrapolée selon l'axe E. W.

limon verdâtre semble présent sur tout le site, bien que s'amenuisant vers l'aval. Dans cette couche on trouve en suspension des éléments de brique ou de tuile roulés. Il peut s'agir d'un horizon romain lessivé pris dans une nappe marécageuse pendant une phase d'inondation du site.

*Terre gravillonneuse subactuelle (couches 1c, 1b et 1a):* Ces terres sont fines, poudreuses et assez caillouteuses. De coloration brune-grise, elles sont en relation avec l'agriculture et l'irrigation par bisse entraînant un apport régulier de particules fines. La c. 1b a livré de la céramique émaillée à motifs floraux et linéaires de tradition chablaisienne précoce. Une poterie semblable provient de la colline des Fourches.

### 3. Cadre culturel

Nous retiendrons ici les caractéristiques des quatre principales phases d'occupation humaine.

**Couche 3b. Néolithique moyen (groupe de Saint-Léonard et cistes de type Chamblandes (fig. 15).**

*Extension du niveau.* Les limons loessoides de la c. 3b apparaissent régulièrement le long du talus morainique de piémont. On les retrouve avec certitude 20-25 m plus bas, épaissis et homogènes (50 à 80 cm). Ils se raréfient ensuite pour ne plus subsister que par poches à 45 m et couvrent une surface approximative de 4000 m<sup>2</sup>. Le pendage général de la couche est faible, 5,8%, et accuse, semble-t-il, 2 points d'inflexion: dans la zone de contact avec le talus morainique, la couche remonte assez abruptement, puis dans la partie sud du site, les couches plongent vers un ancien lit de ruisseau actuellement enfoui sous la terrasse artificielle de la gare de Sembrancher.

Le relief est donc à cette époque peu accidenté et même plus plane dans la zone médiane qu'actuellement.

*Structures d'habitat.* Dans la zone médiane, 6 m<sup>2</sup> de sol ont été dégagés. La compaction de la couche, l'incrustation du matériel et sa fragmentation est caractéristique d'une aire fréquentée et entretenue. Le sol est débarrassé de tout obstacle. Les pierres présentes ont été apportées pour être intégrées au calage des pieux.

Deux trous de poteaux sont placés l'un à côté de l'autre: le plus grand ( $\varnothing \pm 60$  cm, prof. 60 cm) contenait un pieu de 25 cm de large, qui pouvait atteindre 6 m de hauteur. L'autre trou (de piquet) est calé asymétriquement et pourrait avoir servi à loger un poteau oblique de triangulation.

*Nécropole.* Cinq cistes de type Chamblandes ont été mises au jour pour l'instant. L'orientation est nord-sud et les tombes semblent grossièrement alignées. L'espacement est d'environ 1,50 m dans le sens E-W, et de 2 m environ dans le sens S-N. Les squelettes sont en position semi-repliée, couchés sur le côté gauche, la tête au N et la face tournée vers l'E. Un individu (t. 4) pourrait avoir été attaché ou placé dans un sac avant son dépôt dans la tombe.

Les tombes repérées à ce jour sont proches de la surface et creusées à la limite des limons et du talus morainique. Cette disposition trahit une fois de plus le goût qu'éprouvaient les Néolithiques à placer leur cimetière en hauteur. Dans notre cas on découvre à la fois le souci de le préserver des inondations et aussi probablement d'économiser l'espace.

Nous avons la preuve stratigraphique que les cistes étaient recouvertes de terre après les funérailles. Nous ignorons actuellement comment elles étaient signalées à l'attention des vivants et s'il existait une structure matérielle de séparation entre le cimetière et la zone habitée.

Nous espérons avoir prochainement l'extension approximative des tombes par prospection géophysique de façon à éclaircir la question de la «frontière rituelle» entre les vivants et les morts.



Fig. 15. Sembrancher VS, Crettaz-Polet. Couche 3b, tombe 4. Individu en position totalement repliée. La connexion parfaite des os (comme les phalanges de la main gauche, par exemple) pourrait provenir de la présence d'un sac ou de ligatures. Néolithique moyen. Ech. env. 1:20.

### Couche 3a. Néolithique moyen?

*Extension du niveau.* La partie supérieure altérée des limons loessoïdes de la couche 3a, a grosso modo, la même extension que la couche 3b. A 45 m du pied de la colline, le niveau se convertit en des sables roux remplissant des poches résiduelles lorsque l'on se rapproche du lit d'un ancien ruisseau descendant de la combe voisine (Combe Rosay, le Dailley). Sa coloration varie du brun-rouge (amont) à l'orange foncé (mi-pente et aval). Il y a davantage de pierres que dans le niveau inférieur. Son épaisseur varie peu du haut en bas: environ 15-20 cm.

*Structures d'habitat.* Nous n'avons observé qu'un trou de poteau probable dans le sondage aval, partout ailleurs l'information fait défaut pour qualifier une occupation humaine dont nous n'avons recueilli que des témoins mobiles. De la céramique grossière à gros dégraissant quartzeux, du cristal de roche (éclats et nuclei) et une pointe de flèche de silex gris, triangulaire à base droite, sont les éléments recueillis à ce jour dans ce niveau.

### Couche 2 b. Bronze moyen.

*Extension du niveau.* Partie inférieure de la couche 2 (terre limoneuse brune à dalles de schiste), le niveau 2 b (faciès rouge sombre) est apparu à plusieurs reprises dans la zone de piémont et la zone médiane. Cependant, si la couche 2 semble se prolonger en aval au-delà de la limite des limons, il n'a pas été possible d'y reconnaître le faciès 2 b. L'extension générale du niveau Bronze moyen correspond au minimum à celle du niveau néolithique inférieur soit environ 4000 m<sup>2</sup>.

*Structures d'habitat (piémont).* Sans avoir fouillé, nous avons reconnu en surface un plan de cabane incendiée, dont deux des angles visibles sont bornés de pierres plates. En bordure de la maison gisaient deux bijoux de bronze (fig. 16). La surface de la cabane apparente est de 3 × 2 m, mais on sait déjà que les fondations de la scierie coupe cette structure en deux, il n'est donc pas exclu qu'elle se prolonge au-delà.

En bordure du talus de piémont, nous nous sommes heurtés à plusieurs reprises à un double alignement de pierres, de taille sensiblement égale (20 ×

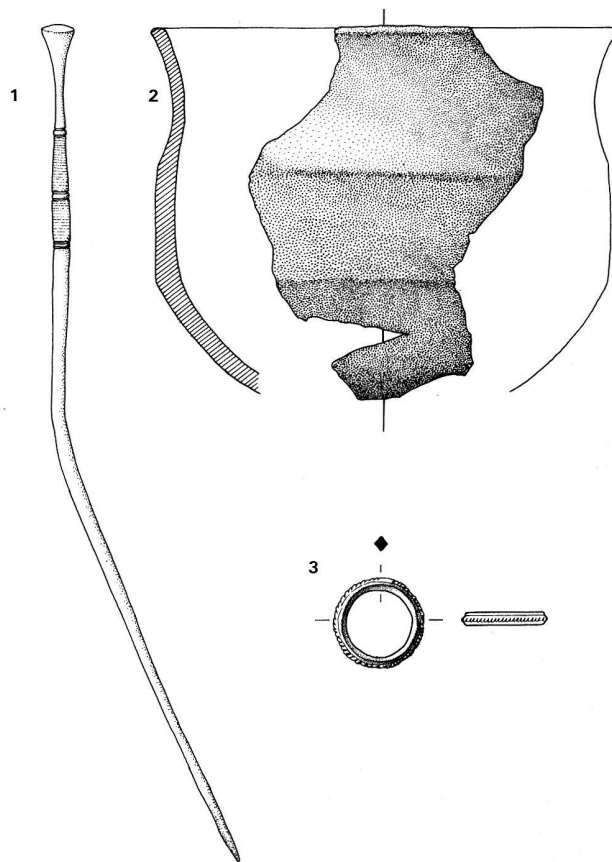


Fig. 16. Sembrancher VS, Crettaz-Polet. Couche 2b, Bronze moyen. Epingle et anneau de bronze. Bol de céramique fine à double carène. Trouvailles provenant d'un fond de maison incendiée. Ech. 1:2.

10 cm), disposées dans le sens de la pente. L'attribution stratigraphique de cet alignement (probablement continu sur 20 à 30 m) demande à être confirmée. Au-dessus des tombes néolithiques subsiste un lambeau de sol Bronze moyen où se reconnaissent 2 trous de poteau et une formation carbonneuse.

*Structures d'habitat (zone médiane).* Dans le sondage 1980, la couche 2 b est matérialisée par un sol comportant 3 trous de poteau et une fosse peu profonde (30 cm) visible en stratigraphie. Autour des structures creuses, la répartition des dalles de schiste donne des alignements peut-être dus à des effets de parois (enclos, bergerie?).

Couche 2 a. La Tène finale (LTD ou LT III).

*Extension du niveau.* Partie supérieure de la couche 2, le niveau 2 a, avec sa coloration brun-rouge à violet, ses pierres effritées et émoussées, semble couvrir une aire légèrement plus vaste que les couches plus anciennes. En effet, dans le sondage aval, c'est la seule couche préhistorique qui contient toujours du matériel archéologique.

*Structures d'habitat.* Aucune structure évidente n'est apparue jusqu'à maintenant. Nous n'avons pas pu déceler de sol d'habitat non plus. La seule anomalie connue pour l'instant consiste en un niveau superficiel (c. 2 al, sondage 1980) de destruction formé par un amoncellement de dalles de schiste érodées et de petites dimensions. Ce lit de plaquette contenait beaucoup de céramique. Malgré l'absence de sol caractérisé, le matériel est abondant dans toute la couche. On y trouve de la céramique fine apparentée à La Tène finale tessinoise, des tessons décorés au poinçon rond et au peigne. Le métal est absent pour l'instant.

Un petit fragment de poterie campanienne de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. permet une datation très précise.

Notons enfin qu'au-dessus des niveaux préhistoriques nous trouvons la trace d'une occupation romaine dans une couche d'inondation du site et un niveau subactuel à céramique paysanne émaillée chablaisienne qui pourrait dater du 17<sup>e</sup> ou 18<sup>e</sup> siècle.

Litt.: Gallay, A. et M.-R. Sauter (1979) Sembrancher, 1970-74-79. Rapport de fouille. Dpt. d'Anthropologie, Genève (dactylographié). Gallay, A. et E. Wermus (1981) Habitat et nécropole néolithique du Crêt à Polet, in: Fouilles valaisannes 1980. Rapport de fouille. Dpt. d'Anthropologie, Genève (dactylographié). Wermus, E. (1981) Sembrancher, habitat préhistorique alpin (VS). Travail de diplôme, Dpt. d'Anthropologie, Genève (dactylographié).

*Eliane Wermus*

*Steckborn, Bez. Steckborn, TG*

*Bucht Turgi.* – Nach mühsamer Bohr- und Taucharbeit konnte die vierköpfige Equipe von Josef Winiger – sie besteht aus zwei Archäologen, einem Hobbytaucher/Bootsbauer und einem Zeichner/Taucher –, die seit anfangs März 1982 in Steckborn arbeitet, den ersten grösseren Erfolg für sich verbuchen, nachdem die zuvor ausgeführten Bohrungen in Ermatingen relativ wenig ergeben hatten.

Die zahlreichen Funde in Steckborn – Bucht Turgi (Schanz und Feldbach ergaben nichts) stammen aus der Pfyn, Horgener und der schnurkeramischen Kultur, sie decken also teilweise die Jungsteinzeit ab; diese liegt ungefähr von 4000 bis 2000 Jahre vor Christi. Als eindrucklichste Fundobjekte bezeichnete Dr. Josef Winiger ein Schwungrad aus Ton mit dem Rest einer Spindel aus Holz, den er als Oberflächenfund bezeichnet, welcher zeitlich noch nicht eingeordnet werden konnte. Drei kleinere Steinbeile aus der Horgener Kultur, ein grösseres Steinbeil, das der Schnurkeramik zugeordnet wird und zahlreiche Scherben ergänzen die vorläufigen positiven Ergebnisse der aufwendigen Tätigkeit.

Lit.: Thurgauer Zeitung, 8. April 1982.

*Yverdon-les-Bains, distr. d'Yverdon-les-Bains, VD*

CN 1203, 540 300/181 350. – La collection des mégalithes vaudois, déjà ample au pied du Jura, s'est enrichie en 1975 d'une série qui est la plus importante en Suisse, en nombre et dimensions.

Cet ensemble avait été remarqué dès son apparition sur les nouvelles grèves du lac de Neuchâtel, lors de la première correction des eaux du Jura. Quarantehuit blocs de roche furent alors décomptés, décrits et publiés par un ingénieur du XIX<sup>e</sup> siècle, qui attribua un caractère naturel aux alignements de ces blocs erratiques (voir: Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, 23, Bulletin 96, 1887, 49-59).

En 1975, le Professeur J.-H. Gabus, géologue, «redécouvrit» cet ensemble qui gisait dans le sous-bois, entre les roselières de Champittet et les stations littorales préhistoriques de Clendy, et l'interpréta comme un groupement d'origine humaine (voir: 24 Heures du 17 mars 1975 et AS 1, 1978, 45-50).

Une première investigation, toujours en 1975, conduite par R. Jeanneret et J.-L. Voruz permit de lever le plan de 31 blocs et dalles, de dessiner leur

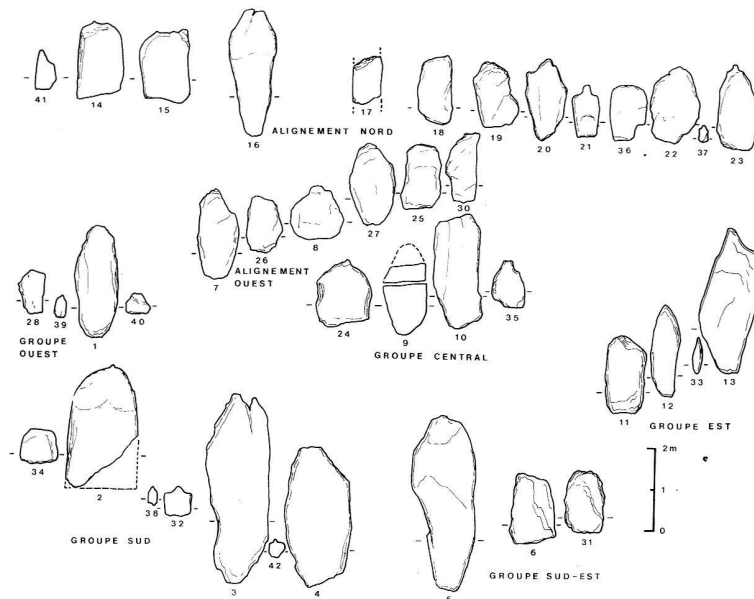


Fig. 17. Yverdon-les-Bains VD. Menhirs préhistoriques. Elévation des groupes et alignements. La portion inférieure implantée dans le sol est à siter entre le quart et le tiers de chaque bloc. (Dessin: J.-L. Voruz.)

forme et d'étudier sommairement les processus de transgression et de régression lacustres qui ont conduit les menhirs à leur situation actuelle, couchés sur les anciennes grèves.

Il apparaît que les terrains dans lesquels les menhirs étaient implantés autrefois ont été complètement érodés par les eaux; ces phénomènes ont éliminé tous les objets et aménagements contemporains des menhirs; les alignements originaux n'ont toutefois pas été trop perturbés par l'action de l'eau, du fait de la masse importante des blocs, qui pèsent jusqu'à plusieurs tonnes.

Après les découvertes de 1975, la commune d'Yverdon a acquis l'ensemble du terrain contenant les menhirs, dans l'idée de mettre en valeur le site. Ce projet qui implique la réimplantation des mégalithes requiert un complément d'information. En mai et juin 1981, une nouvelle série d'investigations dans le terrain a été conduite par J.-L. Voruz. Tous les blocs ont été déplacés et retournés, afin d'observer toutes les faces de chaque menhir; l'emplacement occupé par chacun a été fouillé, pour constater les traces d'un éventuel fossé d'implantation ou des calages nécessaires.

De nombreuses tranchées de sondage ont été tracées entre les groupes et alignements, pour comprendre la morphologie du terrain sous-jacent. Le résultat de ces travaux peut être résumé comme suit (rapport de J.-L. Voruz, août 1981):

«Le site mégalithique de la «Promenade des Anglais» comprend 42 blocs, calcaires ou cristallins, de dimensions variées, mais de formes bien particulières permettant de les distinguer très nettement des

nombreux blocs qui jonchent les grèves entre Yverdon et Yvonand. Une typologie provisoire permet en effet de distinguer (fig. 17):

- des petites dalles entre 40 et 80 cm de longueur;
- des blocs subrectangulaires ou ovales, entre 1,20 et 2 m de longueur;
- et des blocs allongés, de section ovale, entre 2,60 et 4,60 m de longueur.

Quelques constantes indiquent que ces blocs qu'ils soient taillés ou non, devaient être considérés par les préhistoriques comme de véritables sculptures, la forme de chacun d'eux ayant alors probablement une signification ou une valeur culturelle précise. Les bases sont marquées par des troncatures rectilignes, obliques ou orthogonales. Les côtés sont symétriques et montrent parfois des renflements aux deux tiers. Les extrémités supérieures présentent le plus souvent des arrondis, parfois dégagés par des encoches bilatérales, ou de petits appendices axiaux soigneusement taillés (fig. 17, nos 21, 23, 39, 2, 32). L'allure anthropomorphe des menhirs ne fait aucun doute, d'autant plus que des formes comme l'écusson du n° 2 ou les têtes arrondies des nos 20, 32 ou 42 sont connues dans d'autres sites funéraires comme les dolmens à couloirs du Bassin parisien (Civilisation de Seine-Oise-Marne, Néolithique final) ou les stèles Néolithique final de la nécropole de Sion-Petit-Chasseur (Valais).

On retiendra la très forte originalité du site d'Yverdon. Les plus longs menhirs ne peuvent pas être comparés aux menhirs isolés ou groupés du pied du Jura (Grandson, Bonvillars, Corcelles, Bol-

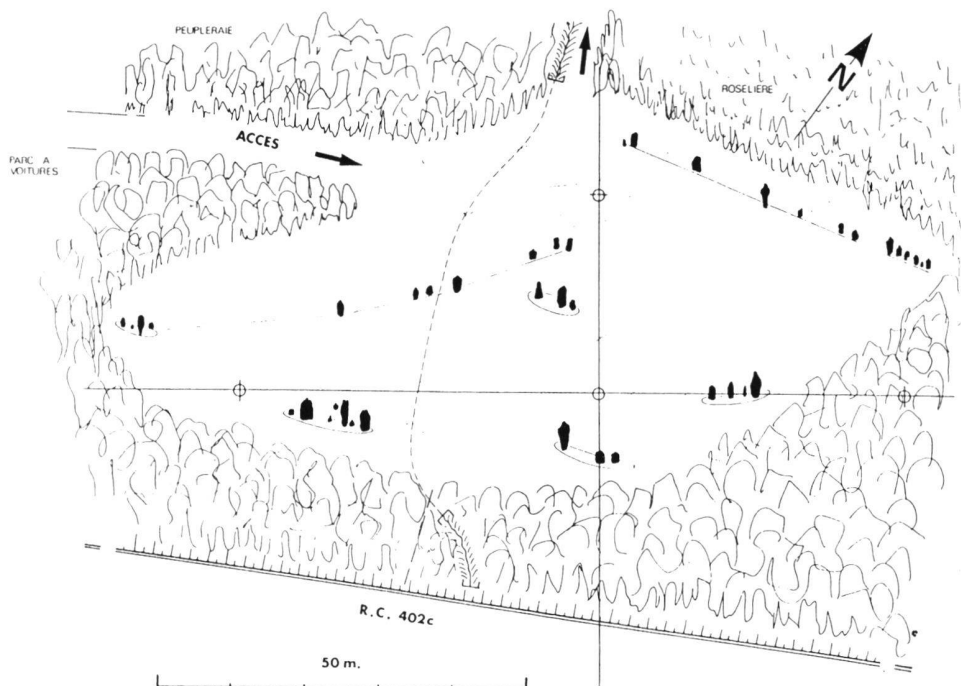


Fig. 18. Yverdon-les-Bains VD. Menhirs préhistoriques. Esquisse de la reconstitution du site, vue du Sud. (Dessin: J.-L. Voruz.)

lingen BE, Attiswil BE, etc.), car ceux-ci ne sont pas taillés et sont de formes différentes. Mais l'intérêt principal du site réside dans la disposition des menhirs (fig. 18), unique en Suisse. L'ensemble forme un ovale d'environ 100 m sur 50 m, dont l'axe principal, Est-Ouest, suit le sommet d'une butte allongée. Les sondages ont en effet montré qu'un important cordon littoral, avec des couches de graviers de 10 à 20% de pente, traversait tout le site avant l'implantation des menhirs. Le centre était marqué par deux menhirs de fortes dimensions (nos 9 et 10), malheureusement fracturés et déplacés il y a quelques années. La bordure Nord est formée par un alignement de dalles ou de véritables stèles anthropomorphes de part et d'autre d'un grand bloc allongé (n° 16), tandis qu'au Sud se trouve un vaste hémicycle marqué par quatre groupements équidistants. Ceux-ci possèdent, malgré des dimensions variées, certaines similitudes, puisqu'ils sont dominés par un grand menhir allongé accompagné par des stèles, chacun d'eux présentant une certaine parenté. D'un alignement de 18 blocs qui reliait les menhirs centraux à l'extrémité-Ouest, il ne reste plus que 12 blocs dont plus de la moitié ont été récemment déplacés, lors du creusement du canal de drainage et l'aménagement de la «Promenade des Anglais», qui traverse le site en son milieu.

Deux hypothèses, pas forcément contradictoires, peuvent être avancées pour expliquer la disposition des menhirs. D'une part, des relations astronomiques peuvent être cherchées dans les alignements,

en fonction de solutions héliques, solsticiales ou non. Mais les sites bretons pour lesquels ce genre d'interprétations sont effectuées sont formés de menhirs de formes quelconques, et non anthropomorphes. D'autre part, les comparaisons archéologiques directes des morphologies des blocs invitent à considérer Yverdon comme un ensemble culturel ou funéraire. Les groupements en famille des menhirs ou les alignements de stèles prenant alors une signification religieuse certaine, tout comme la forme de chacun d'eux. On retiendra surtout de ces considérations sommaires l'importance de la disposition quelque peu théâtrale de l'ensemble des blocs, qui devaient regarder le centre du site, car on constate qu'ils possèdent tous un axe de vision de qualité maximale perpendiculaire à l'une de leurs deux faces. Les dalles de l'alignement Nord devaient donc être disposées côte-à-côte, comme celles de l'hémicycle Sud. Le site présente ainsi, une certaine structuration architecturale, une certaine unité qui, si elle est bien mise en valeur, obligera l'observateur à s'interroger sur sa signification religieuse, ou en tout cas métaphysique.»

Les travaux de mise en place des menhirs, à réaliser dès 1983, permettront sans doute de découvrir encore d'autres blocs de petite taille, enfouis dans le sous-sol.

Investigations: J.-H. Gabus, R. Jeanneret, J.-L. Voruz (1975); J.-L. Voruz (1981).

Documentation: MHA VD.

Denis Weidmann